

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

GENERAL DELEGATION FOR NATIONAL SECURITY

GENERAL SECRETARIAT

N° 000328 /DGSN/SG

YAOUNDE, LE 12 AOUT 2022

Conformément au programme des épreuves orales, les candidats admissibles seront interrogés sur les matières suivantes :

I – ELEVES-COMMISSAIRES DE POLICE/DIRECTS

A – DROIT CONSTITUTIONNEL

- Les formes de l'Etat
- La décentralisation et la déconcentration
- Le Conseil Constitutionnel
- La séparation des pouvoirs
- La souveraineté de l'Etat
- Le régime présidentiel et Le régime parlementaire
- Les différentes formes du parlement
- Les moyens de contrôle du Parlement sur le Gouvernement au Cameroun.

B – DROIT ADMINISTRATIF

- La police administrative
- Le contentieux administratif
- La légalité d'exception
- Les moyens d'action de l'administration
- Le contrôle des actes administratifs
- La délégation de pouvoir et de signature
- La fin de l'acte administratif.

C - DROIT PENAL ET PROCEDURE PENALE

- Distinction crime, meurtre, assassinat, délits
- La police judiciaire
- La légalité des peines
- La responsabilité personnelle
- La compétence matérielle des juridictions pénales
- La compétence du Tribunal Militaire
- Le pouvoir du Procureur de la République
- La compétence du Tribunal Criminel Spécial
- La preuve en droit pénal
- Le droit de la défense devant les juridictions pénales camerounaises
- Le pouvoir de grâce du Président de la République
- La garde à vue.



D – CONTENTIEUX ADMINISTRATIF

- Les juridictions administratives au Cameroun
- Le recours gracieux
- Le recours contentieux
- Les cas d'ouverture du recours contentieux
- Le sursis à exécution.

E – CULTURE GENERALE

- L'inflation des prix des denrées de première nécessité
- Le dérèglement climatique
- Le phénomène migration ou émigration clandestine
- La démocratie
- Les Collectivités Territoriales Décentralisées
- Le terrorisme dans le monde
- Les organisations internationales
- Les technologies de l'information et de la communication
- La dépravation des mœurs
- Les réseaux sociaux
- Le vivre-ensemble
- La délinquance en milieu scolaire
- Les responsabilités de l'échec scolaire
- Le phénomène des enfants de la rue
- La souveraineté des Etats et l'ingérence étrangère



II – ELEVES-COMMISSAIRES DE POLICE/SPECIAUX

A – CULTURE GENERALE

- L'inflation des prix des denrées de première nécessité
- Le dérèglement climatique
- Le phénomène migration ou émigration clandestine
- La démocratie
- Les Collectivités Territoriales Décentralisées
- Le terrorisme dans le monde
- Les organisations internationales
- Les technologies de l'information et de la communication
- La dépravation des mœurs
- Les réseaux sociaux
- Le vivre-ensemble
- La délinquance en milieu scolaire
- Les responsabilités de l'échec scolaire
- Le phénomène des enfants de la rue
- La souveraineté des Etats et l'ingérence étrangère

B – CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES

- Le Statut Spécial du Corps des Fonctionnaires de la Sûreté Nationale
- L'organigramme de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale
- Le Code de Déontologie Policière
- La sécurité publique
- La police judiciaire et les officiers de police judiciaire
- Les renseignements généraux
- La police des frontières.

III – ELEVES-OFFICIERS DE POLICE/DIRECTS

A – DROIT PUBLIC

- La Constitution
- Les formes de l'Etat
- L'organisation administrative de l'Etat
- La décentralisation et la déconcentration
- Le Conseil Constitutionnel
- Les rapports entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire
- La souveraineté de l'Etat
- Le régime présidentiel et Le régime parlementaire
- Les moyens de contrôle du Parlement sur le Gouvernement au Cameroun.

B - CULTURE GENERALE

- L'inflation des prix des denrées de première nécessité
- Le dérèglement climatique
- Le phénomène migration ou émigration clandestine
- La démocratie
- Les Collectivités Territoriales Décentralisées
- Le terrorisme dans le monde
- Les organisations internationales
- Les technologies de l'information et de la communication
- La dépravation des mœurs
- Les réseaux sociaux
- Le vivre-ensemble
- La délinquance en milieu scolaire
- Les responsabilités de l'échec scolaire
- Le phénomène des enfants de la rue
- La souveraineté des Etats et l'ingérence étrangère



IV – ELEVES-OFFICIERS DE POLICE/SPECIAUX

A – CULTURE GENERALE

- L'inflation des prix des denrées de première nécessité
- Le dérèglement climatique

- Le phénomène migration ou émigration clandestine
- La démocratie
- Les Collectivités Territoriales Décentralisées
- Le terrorisme dans le monde
- Les organisations internationales
- Les technologies de l'information et de la communication
- La dépravation des mœurs
- Les réseaux sociaux
- Le vivre-ensemble
- La délinquance en milieu scolaire
- Les responsabilités de l'échec scolaire
- Le phénomène des enfants de la rue
- La souveraineté des Etats et l'ingérence étrangère

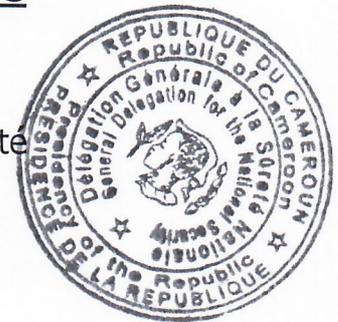
B – CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES

- Le Statut Spécial du Corps des Fonctionnaires de la Sûreté Nationale
- L'organigramme de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale
- Le Code de Déontologie Policière
- La sécurité publique
- La police judiciaire et les officiers de police judiciaire
- Les renseignements généraux
- La police des frontières.

V - CANDIDATS ADMISSIBLES SPECIALISTES ELEVES-COMMISSAIRES DE POLICE ET ELEVES-OFFICIERS DE POLICE/DIRECTS

A – CULTURE GENERALE

- L'inflation des prix des denrées de première nécessité
- Le dérèglement climatique
- Le phénomène migration ou émigration clandestine
- La démocratie
- Les Collectivités Territoriales Décentralisées
- Le terrorisme dans le monde
- Les organisations internationales
- Les technologies de l'information et de la communication
- La dépravation des mœurs
- Les réseaux sociaux
- Le vivre-ensemble
- La délinquance en milieu scolaire
- Les responsabilités de l'échec scolaire
- Le phénomène des enfants de la rue
- La souveraineté des Etats et l'ingérence étrangère



B – CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES

Les candidats admissibles seront interrogés dans leurs spécialités respectives.